Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Amende italienne 4 ans plus tard

Par FabioG

Bonjour,

Je me permets de solliciter votre aide.

J'en suis à un troisième courrier reçu de la même société de recouvrement italienne, Nivi spa, pour une amende d'un péage soi-disant impayé durant des vacances en Italie. Avec des frais de gestion et pénalités qui augmentent à chaque fois.
J'ai reçu les deux premiers courriers à 1 mois d'intervalle, et 4 mois plus tard pour le 3ème.

En cherchant à comprendre et en m'informant, j'ai eu comme réponse de ne pas tenir compte des courriers, qui n'étaient pas exécutoire, et qu'une société de recouvrement n'a pas le pouvoir en France pour me forcer à régler cette somme. Qu'il s'agissait ni plus ni moins d'intimidation.
Mais la récurrence de ces courriers devenant très anxiogène, je m'interroge sur leur possibilité d'engager des démarches juridiques officiels qui me forceraient ensuite à payer une somme encore plus dispendieuse.

Merci de votre aide.

Cordialement,